



LA LETTRE CHAUMONTOISE

Bulletin d'Informations Municipales

Edition Spéciale

Message à destination de nos jeunes Chaumontoises et Chaumontois !!!

Pour la saison 2017-2018, vous avez été 265 jeunes Chaumontoises et Chaumontois à bénéficier d'une prise en charge financière à hauteur de 50% de votre cotisation à une association Chaumontoise sportive, de loisir ou culturelle.

Parmi vous, certains ont pu grâce à cette action, rejoindre le milieu associatif.

Fort de ce succès confirmé depuis maintenant 13 années, votre **Municipalité entend poursuivre sa politique en votre faveur** et renforcer l'intégration du plus grand nombre au sein de ces structures associatives.

Au delà des **aides directes de fonctionnement votées et versées à ces dites associations et la mise à disposition gratuite des équipements** tant sportifs que culturels,

le Conseil Municipal a voté lors de l'adoption de son Budget Primitif, des crédits qui sont destinés à **réduire le coût supporté par vous même et vos familles** pour la pratique de votre activité associative.

Aussi,

- Dans le cadre du sport, du loisir, de la culture, vous avez déjà intégré ou vous êtes sur le point de rejoindre une **Association** de notre Commune, ou par extension une **Association** hors Commune si votre activité sportive, loisir ou culturelle n'existe pas déjà au niveau de notre Commune.

(Nous insistons sur le fait que la structure juridique doit être une Association).

- Vous avez moins de 18 ans,
- Votre résidence est située à Chaumont en Vexin,

Vous avez la possibilité jusqu'au 1er octobre dernier délai, (La Commission municipale entérinant les demandes aura lieu entre le 2 et le 9 octobre) de nous retourner le questionnaire (au dos de cette page).

Cette aide prendra, comme les années précédentes, la forme d'un versement complémentaire de subvention ; (Pour des raisons budgétaires, nous accordons cette année une **Aide de 50% du dossier, limitée cette année à 75€ (assiette 150€ au lieu de 200€ en 2017)** en votre nom, à votre association (déductible bien entendu de votre cotisation)

Restant à votre écoute, le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons une bonne année 2018/2019 dans vos activités associatives.



Le Maire
Pierre Rambour

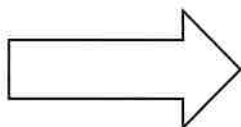
Tourner SVP

AIDE PONCTUELLE 2018 / 2019

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

(1 seule fiche pour chaque jeune)

(à remplir et à déposer **au plus tard le 1er octobre 2018 (IMPERATIF)** sous enveloppe) (*Compte tenu de la date du Conseil Municipal, tout dossier non parvenu le 1er octobre, ne sera pas pris en compte*).



MAIRIE
Commission Sports / Associations
Aide Ponctuelle 2018 - 2019
Rue de l'Hôtel de Ville

60240 – Chaumont en Vexin

NOM : _____

PRENOM : _____

ADRESSE : _____

: _____

60240 – Chaumont en Vexin

Date de naissance : _____

Tél (facultatif mais utile) : _____

ASSOCIATION retenue : _____

(voir les associations éligibles au recto de ce feuillet)

ACTIVITE CHOISIE 2018/2019 : _____

COÛT ANNUEL COTISATION : _____ €

Je soussigné _____, Responsable du jeune Chaumontois(e), ci dessus désigné(e) certifie exacts les renseignements portés sur cette fiche.

Signature (parent / responsable légal)